



VILLENEUVE-SUR-LOT

DEMANDE D'INSTALLATION TEMPORAIRE D'UNE GRUE OU D'UN CAMION-GRUE ET D'AUTORISATION DE SURVOL

ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION : _____

RESPONSABLE DU CHANTIER JOIGNABLE 24H/24 ET 7J/7 :

Mr _____
Tél. _____
Portable _____
Adresse mail _____

ADRESSE DU CHANTIER _____

INSTALLATION SOUHAITEE : grue camion-grue

sur le domaine public, sur domaine privé et entièrement en domaine
domaine public, privé,

survol du domaine public, survol de propriété privée (joindre les autorisations de survols des
propriétaires ou de leurs représentants),

survol de site sensible(1) (joindre les autorisations de survols délivrés par les gestionnaires des sites concernés avec leurs
prescriptions spécifiques).

DUREE PREVISIONNELLE D'UTILISATION DE L'ENGIN : du : ___ / ___ / 20___ / au ___ / ___ / 20___

MARQUE : _____, TYPE : _____, CHARGE MAXIMALE : _____Kg

HAUTEUR SOUS CROCHET : _____m, HAUTEUR TOTALE : _____m

LONGUEUR DE LA FLECHE : _____m, LONGUEUR DE LA CONTRE-FLECHE : _____m,

ENCOMBREMENT AU SOL HORS TOUT (y compris les espaces entre la machine et la palissade et entre la machine et
l'ouvrage à créer) : _____* _____

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE :

☒ 1 plan au 1/500ème précisant :

- les limites du chantier ;
- l'implantation de la (des) machine(s) et leur aire de balayage respectives ;
- les bâtiments publics.

☒ 1 plan au 1/1000ème représentant

- la zone de réception des marchandises
- la zone d'attente des véhicules avant réception des marchandises.

☒ 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de stabilité du terrain supportant la (les) machine(s).

☒ 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de blindage du talus (si la machine est installée à côté et au dessus du talus de
terrassement).

☒ 1 copie de l'autorisation de survol (hors charge) de chaque propriété survolée par la flèche.

☒ 1 copie de l'autorisation de survol (hors charge) de chaque **site sensible (1)** survolé par la flèche (avec les prescriptions imposées
par le gestionnaire de chacun des sites survolés).

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AU PLUS TARD 1 MOIS APRES L'INSTALLATION DE LA MACHINE :

1 attestation de l'organisme ayant contrôlé la conformité de l'installation de montage

Le-----

Signature

Document à renvoyer 3 semaines avant le début des travaux

Avec la demande d'occupation du domaine public et les pièces justificatives à :
Mairie de Villeneuve sur Lot - BP 317- 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex

(1) **Site sensible** : bâtiment, ou partie de bâtiment abritant un organisme qui exige une protection particulière de ses abords ou de
ses accès.